

Département de : LOZERE
Commune : AUROUX

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 048-214800104-20230705-2023_8_1-DE



Présents : 7
Absents : 0
Absents représentés : 4

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023 :
DELIBERATIONS N°2023 / 07-1 à 2023 / 07-9

L'an deux mil vingt trois

Et le 9 Juin

A 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

Présents : DELMAS Pascal, MOURGUES Emmanuel, PIJEAU Anne-Marie, RICHARTE Guy, TAULEMESSE Valérie, VILLEDIEU Jérôme, WASSELIN Dylan

Absent(s) :

Absent(s) représenté (s) : BRUNEL Hélène par PIJEAU Anne-Marie, LIAGRE Régis par WASSELIN Dylan, RUIZ Jérôme par RICHARTE Guy, SUAOU Julian par DELMAS Pascal.

Secrétaire de Séance : TAULEMESSE Valérie

2023/07-1 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 Mai 2023

Approuvé à l'unanimité

Rénovation Appartement au 1er étage de l'immeuble de la boulangerie

1 Devis CMF pour les huisseries fenêtres
Demande d'un 2^{ème} devis pour la chaudière.
Décision suspendue en attente du 2^{ème} devis.

Rénovation Appartement au-dessus de l'ancienne poste

Décision suspendue : en attente d'un autre devis.

2023/7-2 : Changement Velux Appartement ancien école publique

Devis de l'entreprise Lhermet pour 2 grands Velux et un petit.

Approuvé à l'unanimité

2023/7-3 : Acquisition de plein droit du Bien Vacant et sans Maître ABOULIN

Approuvé à l'unanimité

2023/7-4 : Acquisition de plein droit du Bien Vacant et sans Maître BADAROUX

Approuvé à l'unanimité

2023/7-5 : Acquisition de plein droit du Bien Vacant et sans Maître

Approuvé à l'unanimité

2023/7-6 : Acquisition de plein droit du Bien Vacant et sans Maître DUNI

Approuvé à l'unanimité

Acquisition de plein droit du Bien Vacant et sans Maître VIALA

Report à un prochain Conseil Municipal : Il faut d'abord prendre un arrêté de présomption qui doit être affiché au moins 6 mois.

Acquisition de plein droit du Bien Vacant et sans Maître PRADET

Report à un prochain Conseil Municipal : Il faut d'abord prendre un arrêté de présomption qui doit être affiché au moins 6 mois.

2023/7-7 : Lancement d'une mise en concurrence pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la requalification de l'ancienne école de jeunes filles à Auroux, maintenant appelée espace Pierre et Marie Curie

Approuvé à l'unanimité

2023/7-8 : Demande DETR pour le platelage de la Passerelle d'Ussel

Approuvé à l'unanimité

2023/7-9 : Réalisation de l'étude faisabilité pour le choix du chauffage de l'espace Pierre et Marie Curie

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Valérie TAULEMESSE
Secrétaire de Séance



Anne-Marie PIJEAU
Maire d'Auroux

